

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE LUDRES**

SERVICE : FINANCES

SEANCE DU : 6 MARS 2023

DELIBERATION N° : 9

RAPPORTEUR : M. LOMBARD

**OBJET : COMMEMORATION DU 80EME ANNIVERSAIRE DES FUSILLES DE LUDRES -
ACCEPTATION D'UNE SUBVENTION**

Vu l'article L. 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

La Ville de Ludres a organisé, en 2022, les commémorations du 80ème anniversaire des Fusillés de Ludres. Cet évènement a été fait notamment en partenariat avec le Cercle d'Etudes Locales et le Souvenir Français.

Afin de soutenir cette action, le Souvenir Français a accordé un financement de 500 € à la ville pour couvrir une partie des dépenses (2 994 €).

Pour encaisser cette somme, le Conseil Municipal doit accepter son octroi.

La commission Finances, Ressources Humaines, Administration Générale a rendu un avis favorable le 22 février 2023.

Par conséquent , il est demandé au Conseil Municipal :

- d'accepter le versement d'une subvention de 500 € accordée par le Souvenir Français dans le cadre des commémorations du 80ème anniversaire des Fusillés de Ludres ;
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette subvention .

Les recettes nécessaires seront prévus au budget primitif 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. William LOMBARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de Séance .

Etaient Présents :

M. BOILEAU Pierre Maire de Ludres, Mme RAVON Véronique, M. DUSSAULX Xavier, Mme BLAISE Claudine, M. LOMBARD William, Mme MERCIER Sophie, M. GOETZ Philippe, Mme RAIK Magali, M. LAMY Joël, Mme LIIRI Stéphanie, Mme BERNIER Dominique, M. NOEL Rémi, Mme LAVAL Sandrine, Mme ROCHON Marie, Mme MOTEL Aurélie, Mme HINZELIN Mireille, M. PICARD Benoît, Mme NAEGELLEN-LINEL Christine, M. GOIRAND Didier, Mme MARTIN Chantal, Mme LOMBARD Claude, M. BURTE René, M. PATRAS Jean

Avaient donné pouvoir :

M. FOURNIER Emmanuel
M. CHAUVANCY Michel
Mme GUERBER Sandrine
M. PECHINE Patrick

avait donné pouvoir à
avait donné pouvoir à
avait donné pouvoir à
avait donné pouvoir à

Mme BLAISE Claudine
M. NOEL Rémi
Mme RAVON Véronique
M. BOILEAU Pierre

Étaient Absents :

M. FRANCOIS Axel, M. REGNIER Christian

NOTA -

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 7 Mars 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 28 Février 2023.

Fait et délibéré à LUDRES
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme
Le Maire



Pierre BOILEAU